

Région d'Agguemorte les Graves

Une équipe en marche...





Philippe Danné, maire

ÉLECTION DES ADJOINTS



Martine Talabot, 1^{re} adjointe



Emmanuelle Louvet, 2^e adjointe



Didier Rouby, 3^e adjoint



Fabienne Fabrikezis, 4^e adjointe

DISCOURS PRONONCÉS LORS DE L'ÉLECTION DU MAIRE, PHILIPPE DANNÉ (29 MARS 2014)

De Jean-Paul SOURROUILLE, maire sortant...

« Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Votre présence nombreuse à cette réunion témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. Je souligne la présence particulière des anciens maires, Jean Taillade et Jean-Claude Dubert avec qui j'ai fait « mes premiers pas » en 1989. C'est donc ma 5^e participation à l'élection, à l'installation d'un nouveau conseil municipal. La première fois, j'étais jeune élu, sagement assis au fond de ma chaise. Aujourd'hui, 25 ans après, ma présence sera éphémère, le temps d'élire le nouveau maire et de passer le relais. Cette réunion du conseil municipal revêt donc un caractère singulier, un acte républicain, comme je l'ai toujours espéré pour l'intérêt de la démocratie et de notre commune.

Avant de passer la présidence au doyen du conseil municipal, en l'occurrence Francis Fernandez, permettez-moi, Mesdames et Messieurs les élus, de vous féliciter pour votre brillante élection. Ce plébiscite vous unit et vous oblige pour les 6 ans qui viennent. Cette confiance exceptionnelle, que vous ont témoignée nos concitoyens, doit éclairer, inspirer votre conscience, guider votre esprit. Vous êtes liés, ensemble, pour servir la commune, cette belle commune d'Ayguemorte les Graves, riche de ses 1 200 âmes. Vous êtes le guide, le lien, le ciment, de toutes les forces vives de notre commune. Vous êtes les garants des valeurs républicaines, de la démocratie et de l'intérêt général. Je vous souhaite une excellente et heureuse mandature.

Il me reste à remercier tous les élus avec qui j'ai partagé toutes ces années (j'ai une pensée particulière pour ceux qui ne sont plus là aujourd'hui), remercier le personnel communal (Audrey, Lionel, Marianne, Bernard, Denis, Sylvie, Béatrice, Jérôme, Sandra, Patricia, Florence), remercier les forces vives (les associations, les bénévoles, les acteurs de la vie locale) et tous les citoyens pour leur confiance, leurs témoignages de sympathie et les critiques aussi parfois qui suscitent les débats, l'expression même de la démocratie.

J'ai pris plaisir tout au long de ces années à servir cette belle commune, j'ai le sentiment d'avoir beaucoup reçu et donné du sens à une partie de ma vie.

Merci à tous. »

... à Philippe DANNÉ, nouveau maire

« Merci à vous de votre présence à l'installation de la nouvelle équipe municipale. Vous avez une fois de plus manifesté votre intérêt à cette expression démocratique que constitue le suffrage universel en votant à presque 70 %, 67,6 %, et par voie de conséquence à donner à ce résultat une forte légitimité.

Je te remercie Jean-Paul pour l'installation de ce nouveau conseil municipal, toi qui après 25 années d'un engagement sans faille au service de notre village as fait le choix de ne pas te représenter et de passer le relais.

Merci à toi Francis nouvel élu dont le privilège en âge t'a fait prendre la présidence de cette assemblée pour procéder à l'élection du maire. Tu as parfaitement maîtrisé à la fois le formalisme et les procédures de ce moment solennel.

Merci à vous chers collègues qui par votre vote avez témoigné de votre confiance en me confiant aujourd'hui la responsabilité de maire d'Ayguemorte les Graves.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais surtout le niveau de responsabilité qui en découle, l'engagement au quotidien qu'il représente au service de notre commune et de ses habitants.

En écrivant ce discours, je repensais au cheminement de ma propre construction qui m'a amené aujourd'hui à être à cette place de premier magistrat à Ayguemorte les Graves, où je me suis installé il y a 26 ans en 1988. Toi, Jean-Paul, tu démarrais un an plus tard ton premier mandat municipal.

J'ai rejoint l'équipe municipale en 2001, après avoir été sollicité par Jean-Paul, pour intégrer son équipe. J'étais alors représentant de parents d'élèves. J'étais intéressé par cet engagement sans en mesurer toute sa dimension et sa complexité. Je voulais mieux connaître l'histoire d'Ayguemorte les Graves et de ses habitants. Je souhaitais participer à la gestion communale. Je ne pensais pas alors à cette perspective, à ce niveau de responsabilité.

Ces deux mandats ont été des années d'apprentissage, de rencontres d'élus, d'habitants, d'associations, de découverte de lieux remarquables (bocages humides, forêts, la vigne, les chemins de randonnée, les ruelles, les cressonnières), de construction, de

réalisation de projets qui m'ont permis de mieux connaître notre village, son histoire pour laquelle les anciens nous ont apporté des repères, des clés de compréhension.

Ces treize années de travail des deux équipes municipales qui se sont succédées sous la conduite de Jean-Paul Sourrouille ont été majeures en termes d'aménagement, de développement de notre village, dans une approche à long terme dans le respect de l'empreinte paysagère. C'est une empreinte forte et durable que tu laisses, qui amplifie l'identité d'Ayguemorte les Graves et la renforce. Tes origines landaises, ton sens de la terre, ta curiosité permanente, ta sensibilité environnementale, ton attachement aux traditions et à l'expérience des anciens ont apporté une plus-value formidable en termes d'approche, de construction et de définition des projets communaux, en continuité de ce que nos prédécesseurs ont réalisé et nous ont laissé. Sous tes deux mandatures, les projets communaux ont connu une amplification sans précédent.

Jean-Paul, tu as décidé de transmettre le flambeau après 25 années passées au service de la collectivité. Je te cite : « Ma décision est réfléchie, irrévocable et tient au respect de mon engagement. Mon objectif de deux mandatures au poste de premier magistrat est atteint. Le relais doit passer et être profitable à la collectivité en relançant l'émulation autour d'une nouvelle personnalité. » C'est un choix très républicain mais rarissime dans notre politique hexagonale. Tu t'es imposé cette exigence alors même que ton investissement était à son comble et que les lignes directrices pour cette nouvelle mandature étaient dessinées dans la continuité des actions engagées. Nous en avons débattu entre nous mais tu as tenu à conserver cette ligne de conduite. C'est un choix que je qualifierais de magistral et de cornélien entre, à la fois ta très forte appétence pour l'action publique locale et cette exigence, cette éthique démocratique en termes de renouvellement et d'émulation.

Le choix de me porter candidat a été longuement réfléchi avant de m'engager et de me présenter à votre suffrage. Une réflexion par rapport à l'exigence nécessaire en termes d'engagement, de capacité à rassembler, de constituer une équipe d'élus sortants et nouveaux prêts à s'engager autour d'un projet en continuité, d'un équilibre d'hommes/femmes/âges, autour d'une ambition unique, celle de l'intérêt général au service des habitants de notre village. Mais aussi de mesurer et accepter au niveau personnel les conséquences pour la vie familiale et la disponibilité nécessaire par rapport à mon activité professionnelle qui se poursuit encore un peu plus de trois ans.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe municipale que vous avez élue très largement est installée. Constituée de femmes et d'hommes d'union et de progrès, elle se veut représentative de notre village, de sa diversité, en apportant expérience, jeunesse et dynamisme et une cohésion d'équipe qui déjà, au niveau des différentes réunions de travail que nous avons menées, est présente. Nous allons poursuivre le travail accompli.

L'action municipale s'inscrit à la fois dans la proximité et les besoins liés à la vie quotidienne de chacun, animée par des valeurs de solidarité, de progrès, de justice sociale et d'égalité des chances. Ce sont aussi des perspectives d'avenir grâce à de nouvelles dynamiques économiques, sociales et culturelles.

En treize années, notre village s'est transformé en accueillant de nouveaux habitants. Sa population est aujourd'hui de près de 1 200 habitants avec beaucoup de jeunes familles très heureuses d'habiter notre village.

Nous sommes à la fin d'un cycle en termes d'aménagement. Il nous faut poursuivre ensemble dans le dialogue et la concertation le développement de notre village, de ses services et de son économie.

Les grands axes de notre projet passent par la consolidation et l'identification du cœur de bourg avec la concrétisation du projet de multiservice, le développement économique des 40 hectares de la zone des Grands Pins, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) en correspondance avec le Schéma de la Cohérence Territoriale (SCOT), l'accueil et l'encadrement de la jeunesse, la sauvegarde du tissu associatif et des manifestations qui rassemblent toutes les générations dans un esprit convivial, généreux et solidaire qui enrichit les rapports humains et forge l'âme et l'identité du village.

Woody Allen disait : « l'avenir m'intéresse car c'est là où j'ai l'intention de passer le reste de ma vie et c'est là où nous nous engageons. »

Je vous remercie, nous vous remercions pour votre confiance. »



Audrey Lacampagne, secrétaire de mairie
Lionel Foulon, secrétaire général



SOMMAIRE

Éditorial	2
Commissions municipales	4
Vie du village	5
Informations diverses	9
Zoom : L'inauguration des lotissements en images	10
Zoom : La Maïade en images	11

COMMISSIONS MUNICIPALES

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

(Plan Local d'Urbanisme, urbanisme, voirie et sécurité, espaces naturels, chemins ruraux et de randonnée, plan prévention des risques)

Référent : Didier ROUBY, 3^e adjoint délégué.

Membres : Christian CAZEAUX, Martine DUCOS,
Fabienne FABRIKEZIS, Francis FERNANDEZ,
Didier LACAMPAGNE, Bérengère QUELLIEN.

FINANCES

(Budget, économie locale)

Référente : Fabienne FABRIKEZIS, 4^e adjointe déléguée.

Membres : Christian CAZEAUX, Didier LACAMPAGNE,
Emmanuelle LOUVET, Danielle ROBIN,
Didier ROUBY, Martine TALABOT.

COMMUNICATION, INFORMATION

(Site internet, publication Flash info
et bulletin municipal, commission extra municipale)

Référente : Martine TALABOT, 1^{re} adjointe déléguée.

Membres : Bruno CORNET, Éric JOSEPH,
Fabien LALANNE, Emmanuelle LOUVET.

SOLIDARITÉ ET AFFAIRES SOCIALES

(Centre communal d'action sociale,
emploi, aide ménagère, action sociale)

Référente : Martine TALABOT, 1^{er} adjointe déléguée.

Membres : Bruno CORNET, Martine DUCOS,
Olinda BERNADES RAMOS, Danielle ROBIN.

CULTURE, SPORTS ET ASSOCIATIONS

(Relations avec les associations, convention, charte,
statut, organisation manifestations communales)

Référente : Fabienne FABRIKEZIS, 4^e adjointe déléguée.

Membres : Martine DUCOS, Éric JOSEPH,
Francis FERNANDEZ, Emmanuelle LOUVET,
Bérengère QUELLIEN, Didier ROUBY, Martine TALABOT.

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES

Directeur de la publication : Philippe Danné

Rédaction : Commission information et les associations

Coordination : Martine Talabot

Crédit photos : B. Bourdens, E. Louvet, J.-P. Sourrouille, M. Talabot

Crédit photos illustrations (Fotolia.com) : Nitesh Kesarwani, PL3, Daboost, Troyka, Yuriya

Conception et impression : Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve

Dépôt légal : 37/01 - Trimestriel, n° 115 - Juillet 2014

Tirage : 550 exemplaires - Illustrations non contractuelles

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Mairie d'Ayguemorte les Graves

20, av. du Général de Gaulle - 33640 AYGUEMORTE LES GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15 - Télécopie : 05 56 67 04 05

Courriel : mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



De gauche à droite : Christian CAZEAUX, Emmanuelle LOUVET (2^e adjointe),
Éric JOSEPH, Fabienne FABRIKEZIS (4^e adjointe), Bérengère QUELLIEN,
Martine TALABOT (1^{re} adjointe), Didier ROUBY (3^e adjoint), Fabien LALANNE,
Philippe DANNÉ (maire), Francis FERNANDEZ, Martine DUCOS, Didier
LACAMPAGNE, Olinda BERNADES RAMOS, Bruno CORNET, Danielle ROBIN.

PATRIMOINE

(Cimetière, bâtiments communaux,
matériels équipements, espaces verts)

Référent : Didier ROUBY, 3^e adjoint délégué.

Membres : Christian CAZEAUX, Bruno CORNET,
Martine DUCOS, Fabienne FABRIKEZIS,
Francis FERNANDEZ, Fabien LALANNE.

ÉDUCATION, JEUNESSE

(Caisse des écoles, contrat CAF, périscolaire, point rencontre jeunes,
centre de loisirs petite enfance, éducation)

Référente : Emmanuelle LOUVET, 2^e adjointe déléguée.

Membres : Éric JOSEPH, Fabien LALANNE,
Olinda BERNADES RAMOS, Martine TALABOT.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président du conseil d'administration : Ph. DANNÉ, maire.

Vice-présidente : Martine TALABOT.

Membres du conseil d'administration :

Bruno CORNET, Martine DUCOS,
Olinda BERNADES RAMOS, Danielle ROBIN.

Personnes qualifiées :

Mme CRIDELAUSE, Mme LEPRINCE,
M. MARIN, M. PENOT, M. VIGORIE.

CAISSE DES ÉCOLES

Président du conseil d'administration : Philippe DANNÉ.

Vice-présidente : Emmanuelle LOUVET.

Membres du conseil d'administration :

Éric JOSEPH, Fabien LALANNE,
Olinda BERNADES RAMOS.

Personne qualifiée : M. PENOT.

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Philippe DANNÉ, maire.

Martine TALABOT, 1^{re} adjointe.



RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DU DÉBUT D'ANNÉE 2014



Vœux du maire

Cette manifestation traditionnelle est l'occasion pour le premier magistrat de la commune de faire le bilan de l'année passée et de remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, participent à la vie de la commune.

Mais cette année a pris un accent particulier puisque c'est la fin d'une mandature et que Jean-Paul Sourrouille a annoncé officiellement son souhait de ne pas se représenter et de « passer la main ».

Il a évoqué l'action municipale et, tour à tour, les réalisations de cette mandature : construction de 16 logements locatifs dont 4 en accession à la propriété, aménagement de l'avenue du Chevalier d'Essnaud, la programmation triennale des travaux de voirie, construction de 5 lotissements (le Clos des Cerisiers, les Jardins du Mayne, le Clos des Graves, les Jardins du Maraîcher et le Clos du Charpentier), chemin de randonnée de 4,5 km permettant de découvrir le patrimoine naturel de la commune.

Il a ensuite fait part de sa satisfaction suite à la mise en place des rythmes scolaires en soulignant les efforts consentis par tous les acteurs et à l'accord entre les communes de Beautiran et d'Ayguemorte qui a donné naissance au centre de loisirs Le Mascaret.

Enfin, il a formé des vœux à l'intention de la nouvelle équipe municipale constituée qu'il soutient et rappelé ce que représente l'engagement municipal.



Remise de médailles

À Mme Nadine Déo, médailles du travail vermeil et d'or, à M. Éric Déo, médaille du travail Or, à Mme Chrystèle Tourniaire, médaille du travail argent et à Mme Martine Talabot, médaille du travail grand or.

À Mme Sylvie Bourdens, Mlle Sandra Gaillardo et M. Denis Courtine, médaille du travail argent.

À M. Jean-Claude Dubert, ancien maire, la médaille de la fédération départementale de la chasse et à M. Serge Mallet, la médaille d'honneur « Palmier bleu » récompensant son engagement au sein de l'association des anciens combattants.



RECENSEMENT MILITAIRE

En application au décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les jeunes filles et jeunes gens sont dans l'obligation de se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.

PIÈCES À FOURNIR

Carte nationale d'identité
Livret de famille
Justificatif de domicile

HORAIRE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

(Pendant les mois de juillet et août)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	de 14 h à 16 h 30
Mardi	Fermé	de 14 h à 18 h 30
Mercredi	Fermé	de 14 h à 16 h 30
Jedi	Fermé	de 14 h à 18 h 30
Vendredi	Fermé	de 14 h à 17 h

•] VIE DU VILLAGE [•

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 9 février, élus, membres du CCAS et invités se sont retrouvés dans la salle La Sablière pour profiter ensemble de cette fête traditionnelle organisée par le Centre Communal d'Action Sociale.

Lors de son allocution de bienvenue, Jean-Paul Sourrouille a rappelé son attachement à cette tradition vis-à-vis des aînés qui sont la mémoire vivante de notre commune. Il en a profité pour évoquer les événements marquants de l'année écoulée et le travail réalisé au sein du CCAS.

À l'issue d'un déjeuner fort apprécié, servi par l'équipe de Benoît Lacampagne, les invités étaient conviés à partager une après-midi dansante rythmée par l'orchestre de Jack et Joë.

Nul doute que ce moment de retrouvailles, de détente et d'échange, soit maintenu dans les années à venir pour garder ce lien social si précieux.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

FAYD'HERBE de MAUDAVE Cléo
née le 15 octobre 2013

JOSEPH BAMBARA Ewen
né le 8 novembre 2013

JOSEPH BAMBARA Timothée
né le 8 novembre 2013

CHIES Chloé
née le 10 janvier 2014

MENDES Nathalie
née le 11 février 2014

BALADE Léopold
né le 12 février 2014

MARIAGE

ALVES Yoann et HALLER Anne-Lise
mariés le 19 avril 2014

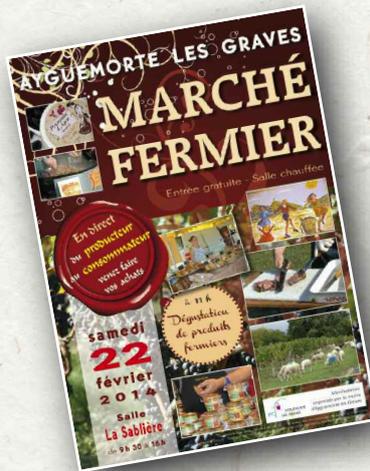
DÉCÈS

BRIDONNEAU Marie
épouse GOUYOU
décédée le 5 octobre 2013

DOIDY Jean
décédé le 14 novembre 2013

LESCOUT Géraldine
épouse MÉDIGUE
décédée le 8 janvier 2014

VILLAMANA Martine
épouse BOUEIX
décédée le 15 avril 2014



MARCHÉ FERMIER

Organisé à l'initiative de la municipalité, le marché fermier a connu un vif succès cette année encore. Il n'est pas inutile de rappeler que l'objectif poursuivi est de promouvoir et de favoriser les produits issus d'une agriculture moderne et respectueuse d'un savoir-faire traditionnel de grande qualité. Éleveurs, producteurs, viticulteurs s'étaient donné rendez-vous, salle La Sablière, le 22 février. Ils ont été largement sollicités. Le patchwork ci-dessous donne une idée des produits proposés.



Manifestation organisée
par la mairie d'Ayguemorte les Graves

•] VIE DU VILLAGE [•

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En ce 69^e anniversaire, les membres du conseil municipal ont entouré Philippe Danné, maire nouvellement élu, en présence de M. Serge Mallet, président de l'association des anciens combattants, afin de rendre hommage à tous les combattants qui, il y a 70 ans, se sont battus pour notre libération.

Est-il besoin de rappeler ici la nécessité impérieuse de ce devoir de mémoire vis-à-vis de tous les soldats qui ont combattu pour leur pays mais aussi de « toutes les victimes civiles qui sont désormais entrées dans l'Histoire pour nous permettre de la prolonger » (extrait du discours de M. le Président de la République).

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi.



Bruits de voisinage : les horaires autorisés par arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 pour les **travaux de bricolage** et de **jardinage** doivent être respectés :

- **Jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- **Samedis** : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Dimanches et jours fériés** : de 10 h à 12 h.



Les **propriétaires de chiens** sont **responsables des nuisances** occasionnées par ceux-ci. Ils doivent notamment veiller à ce que les aboiements ne soient pas préjudiciables à la quiétude de leurs voisins.

ENVIRONNEMENT

(Rappels)



L'incinération de feuillages et de déchets verts est strictement interdite depuis le **1^{er} juillet** jusqu'au **30 septembre 2014**.



DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

M. Christian Tamarelle, maire de Saint Médard d'Eyrans, a été réélu brillamment Président de la Communauté de communes de Montesquieu, le 15 avril dernier, par 44 voix pour sur 45 (un vote blanc) pour un 3^e mandat.

Il a déclaré souhaiter « co-construire une feuille de route pour mobiliser les compétences de tous et assurer une veille permanente pour répondre aux besoins de nos concitoyens. »

La Communauté de communes de Montesquieu se compose ainsi :

- 1 président
- 8 vice-présidents
- 45 conseillers communautaires titulaires
- 9 commissions thématiques
- 13 communes

Elle assume des missions économiques, environnementales, sociales, l'enfance-jeunesse, le tourisme, l'aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats. Les dernières réformes territoriales lui ont confié la gestion des milieux aquatiques (elle avait déjà la gestion des bassins versants) et la protection contre les inondations.



(Sources : bulletin municipal de Saint Médard d'Eyrans et L'Esprit communautaire - été 2014)

J' aime ma NATURE
ma nature, un peu, beaucoup, passionnément!
SAISON ÉTÉ 2014

SORTIES
DÉCOUVERTE
ATELIERS

La Communauté de Communes de Montesquieu vous propose un programme d'animations gratuites sur l'ensemble de l'année 2014. Au gré des saisons, nous vous inviterons à découvrir votre nature (dans votre maison, dans votre jardin) mais également la Nature de manière plus générale. Choisissez et inscrivez-vous !

Communauté de Communes de MONTESQUIEU
Réserve Naturelle géologique SAUCATS - LA BRÈDE

Sortie Amphibiens

Vendredi 23 mai

Le printemps est là et les amphibiens s'activent pour la reproduction. Après un diaporama présentant les principales espèces de Gironde, une balade à la lumière des lampes vous permettra d'observer l'activité de ces sympathiques animaux.

Départ : 21 h à la maison de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats. Inscription obligatoire au 05 56 72 27 98 ou à animation.nslb@espaces-naturels.fr.

Rendez-vous au jardin des libellules

Samedi 31 mai de 9h30 à 11h30

A l'occasion de cet événement national, la CCM vous ouvre les « portes » du jardin des libellules. Venez découvrir comment mêler potager, biodiversité et esthétique.

Lieu de rendez-vous : Site Montesquieu (Technopole) à Martillac. Informations auprès d'Alexandra QUENU : natura2000gms@cc-montesquieu.fr ou au 06 77 92 77 19.

Les 30, 31 mai et 1er juin 2014 seront également l'occasion de visiter d'autres jardins de la région, pour en savoir plus : www.culturecommunication.gouv.fr.

L'eau qui court, l'eau qui dort

Samedi 21 juin de 9h à 12h

Sur le site des Florales, à Cabanac-et-Villagrains, l'eau a plusieurs visages. Serein, tourmenté, riant, incertain... Le long de son cours venez prendre le temps de vous poser à ses côtés.

Départ : Site Montesquieu (Technopole) à Martillac à 9h puis transport par navette jusqu'au site. Réservation obligatoire auprès d'Alexandra QUENU : natura2000gms@cc-montesquieu.fr ou au 06 77 92 77 19.

Tous au moulin !

Mercredi 9 juillet de 9h à 12h

Au détour de l'ancien moulin de l'église, à Saucats, découvrez la richesse écologique du cours d'eau situé dans le site Natura 2000 du Gât Mort et du Saucats.

Départ : Site Montesquieu (Technopole) à Martillac à 9h puis transport par navette jusqu'au site. Réservation obligatoire auprès d'Alexandra QUENU : natura2000gms@cc-montesquieu.fr ou au 06 77 92 77 19.

« Montesquieu express »

Mercredi 20 août de 9h à 12h

Sous forme d'un rallye pédestre, venez découvrir en famille la biodiversité de la Lande du Brousteyrot.

Départ : Site Montesquieu (Technopole) à Martillac à 9h. Réservation obligatoire auprès d'Alexandra QUENU : natura2000gms@cc-montesquieu.fr ou au 06 77 92 77 19.



www.cc-montesquieu.fr

INFORMATIONS DIVERSES

TRANSPORTS SCOLAIRE

Services transports scolaire (collèges et lycées)
05 57 96 79 62 – transport-scolaire@cc-montesquieu.fr

TRANSIRONDE PROXIMITÉ

Le réseau de transport à la demande permet à toutes les personnes isolées (seniors de plus de 75 ans, personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, personnes titulaires des minima sociaux ou en insertion professionnelle) de se déplacer plus facilement.

Pour demander une inscription : 05 57 96 01 20

POINT SERVICE CAF

Le point d'information est ouvert tous les mardis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Dans ce lieu vous trouverez un espace documentation en libre service et la possibilité d'accéder au site Internet de la CAF.

Attention : Ce service ne remplace pas les points relais CAF.

DÉCHETTERIES (Migelane et Arnahurt)

Du lundi au vendredi : de 13h à 18h

Le samedi : de 8h30 à 18h

Le dimanche : de 8h30 à 13h

Fermées les jours fériés.

Les principaux jours d'affluence sont les lundis et les samedis.

Service environnement

05 57 96 01 24 – conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr

GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Le guichet unique petite enfance est un lieu d'informations pour les familles en recherche d'un mode d'accueil pour les bébés ou les enfants de moins de 3 ans.

Service petite enfance

05 57 96 43 02 – accueil-jeunesse@cc-montesquieu.fr

1 allée Jean Rostand – 33650 Marillac

Sur RDV le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Vous cherchez un ou une assistante maternelle ou vous souhaitez vous informer sur les contrats en tant qu'employeur, le RAM propose des permanences sur RDV uniquement

05 57 96 43 77 – ram@cc-montesquieu.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Ce lieu a pour vocation d'accueillir les parents et les enfants lors de temps de jeux et d'échanges.

2 mardis par mois de 9h30 à 11h30 // Cabanac-Villagrains (Salle des fêtes de Villagrains)

2 mercredis par mois de 9h30 à 11h30 // Saint-Selve (Salle Ludovic de Villeneuve)

2 jeudis par mois de 9h30 à 11h30 // Saint-Médard-d'Eyrans (Crèche multi-accueil les P'tits Lous)

05 57 96 99 97 – accueilleenfantsparents@cc-montesquieu.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET REPRISSE D'ENTREPRISES

Ce service est mis en place par la Communauté de Communes de Montesquieu pour aider les entrepreneurs à créer leur entreprise.

Service développement économique

05 57 96 79 64 – contact@creer-montesquieu.fr

www.creer-montesquieu.fr

ESPACE EMPLOI MONTESQUIEU

Service emploi

Ce service est accessible à tous les demandeurs d'emploi de la Communauté de Communes quel que soit leur lieu de résidence et quelle que soit l'antenne emploi.

Permanences emploi

Léognan : Place Joane – 05 57 96 96 70

Tous les matins de 9h à 12h. Deux ordinateurs sont mis à disposition sur RDV avec une connexion Internet pour consultation et traitement des offres d'emploi « pôle emploi », élaboration et impression de CV et lettres de motivation à la disposition des demandeurs d'emploi. Conseil personnalisés pour CV et lettres de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, revues spécialisées en libre consultation.

Beautiran : lundi de 14h à 17h – Mairie – 05 57 96 96 70

Cabanac-et-Villagrains : mardi de 14h à 17h – Salle François Mauriac (au-dessus de la bibliothèque) – 05 57 96 96 70

Cadaujac : mardi de 9h à 12h – Point Info Jeune – 06 30 22 97 87

La Brède : lundi de 10h à 12h et de 15h à 18h / jeudi de 9h à 12h – Espace Pousse (BJJ) – 05 56 78 43 82

Permanences d'accès aux droits NOUVEAU

Conseils juridiques, gestion du budget et surendettement, orientation validation des acquis d'expériences

Infos Droits : le premier mercredi du mois à Beautiran ainsi qu'un vendredi par mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan

> sur rdv au 05 56 45 25 21

CIBC (VAE) : une fois par mois

> sur rdv au 05 57 54 25 00

Familles en Gironde (surendettement, gestion budget) : une fois par mois à l'Espace Emploi à Léognan

> sur rdv au 05 56 51 17 17

Mission Locale des Graves (MLG)

La MLG aide gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans (ni scolarisés, ni étudiants) dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi et la vie quotidienne.

05 56 64 70 63

Permanences

Léognan (Place Joane) : toute la semaine

La Brède (Espace Pousse) : le mercredi de 9h à 12h

PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Le PLIE des Graves s'adresse à tous les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières pour accéder à l'emploi durable.

05 57 96 07 33 – referent-plie@cc-montesquieu.fr



ZOOM

L'inauguration
des lotissements
en images
(24 mai 2014)





À la suite d'évènements indépendants de notre volonté et d'un emploi du temps particulièrement chargé pour le secrétariat et l'ensemble des élus en cette période, ce bulletin municipal n'a pu être réalisé aussi vite que souhaité. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

La rédaction

IMPRIMÉ
SUR PAPIER
100%
RECYCLÉ

AYGUEMORTE LES GRAVES

FÊTE LOCALE

Les 12 - 13 - 14 septembre 2014

— Pendant ces 3 jours —

CONCERTS

PROMENADE DANS AYGUEMORTE ET DÉGUSTATION

FORUM DES ASSOCIATIONS

ATELIER PERCUSSIONS

DÉMO SAUTS D'OBSTACLES BÉBÉS CHIENS

CONCOURS DE BOULES

REPAS ET SOIRÉE DANSANTE
ANIMÉE PAR JACK ET JOË

VIDE-GRENIERS...

🌀 **CONCOURS PHOTOS** *Thème : « La gourmandise »* 🌀

FÊTE FORAINE du vendredi 12 septembre à 20h 30 au dimanche 14 septembre à 18 h

Tous les détails vous seront donnés dans le Flash info du mois d'août.
Un programme complet sera distribué dans les tout premiers jours du mois de septembre.

Réservez d'ores et déjà ce week-end!